

---

### Une réforme

La coutume générale, croyons-nous, dans les cours de justice de tous les pays, est d'assermenter les témoins au moment de commencer leur interrogatoire.

Cette procédure est à la veille d'être complètement modifiée en Allemagne. Dorénavant, les témoins seront appelés à prêter serment, seulement leur déposition terminée. On espère ainsi prévenir une foule de parjures, et faciliter, du moins, aux témoins de bonne foi, la rectification ou le désaveu d'affirmations contraires à la vérité, dues souvent à la timidité ou à l'émotion.

Sans doute, cette réforme ne supprimera pas entièrement les nombreux cas de parjure qui se produisent journellement devant les tribunaux, mais elle aura peut-être pour effet d'en diminuer le nombre.

Quoiqu'il en soit, le parjure est un mal si grand et si commun, que cette innovation vaut bien la peine d'être étudiée.

---

### Michelet

Toute sa vie il a montré une haine farieuse contre l'Eglise, et pendant une moitié de cette même vie il a bavé sur les gloires de la France.

C'est pour cela que le gouvernement maçonnique de ce pays a célébré le centenaire de Michelet.

Si ce n'est pas pour la même raison que certains journaux canadiens ont récemment fait son éloge, ce ne peut être alors que par imbécillité.

---

### Le cabinet Méline

Le cabinet Méline est tombé le 14 juin. L'on sait que M. Brisson, qui devait lui succéder, lui a porté le coup décisif en ralliant contre lui 295 voix. Ce que l'on ignore généralement, c'est le moyen par lequel ces voix ont été obtenues. L'éloquence n'y a été pour rien. En montant à la tribune, le franc-maçon de haut grade, M. Brisson, fit le geste de l'appel désespéré aux "fils de la veuve": il porta la main au-dessus de sa tête en tenant ses doigts écartés. Les sectaires comprirent l'ordre qui